

Réf: Dossier N° 062647

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER DE FABRICATION AFRICAINE » en abrégé « AFA »

Siège social Abidjan, Plateau, BOULEVARD ANGOULVANT
RESIDENCE NEUILLY A, Lot 5, Ilot 13 EST

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 06/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DE FABRICATION AFRICAINE » en abrégé « AFA »

Objet : Fabrication de portes, meubles, machines industrielles, portails, antivols, grilles extensibles, balcons, bâches, stores barbelés, rideaux, rampes d'escaliers, charpentes métalliques, travaux d'aluminium et diverses autres prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielle, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Plateau, BOULEVARD ANGOULVANT
RESIDENCE NEUILLY A, Lot 5, Ilot 13 EST

Dirigeant(s) : M GNANGRA MEL JEAN AMBROISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00038 du 10/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00635/GTCA/RC/2022 du 10/01/2022

